

**LES DERNIÈRES HEURES DES PASTEURS :
RÉCIT DE MORT ET MÉMOIRE PROTESTANTE
DE LA RENAISSANCE AUX LUMIÈRES**

L'historien, le magistrat funèbre, doit donc s'approcher
au plus près de la mort. Il doit vivre la mort.

(R. Barthes)

Pierre Bayle, qui a réservé une place de choix dans son *Dictionnaire historique et critique* aux grands ministres de l'histoire de la Réforme, se plaint à plusieurs reprises des défauts de la mémoire pastorale. Il l'impute principalement aux mœurs françaises : « Je ne vois guère que les François, qui aient la négligence de laisser tomber dans l'oubli l'Histoire ou la Vie d'un Parent illustre par son Esprit ou par ses Ouvrages¹ », écrit-il par exemple avec dépit au sujet du pasteur sedanais Louis Blanc, sieur de Beaulieu, dont il peine à rédiger la notice. Ces reproches du savant compilateur doivent pourtant être nuancés. On trouve ainsi facilement trace des vies de ces pasteurs, même français, puisqu'elles ont souvent été publiées, comme l'ont été d'ailleurs celles des premiers réformateurs suisses et allemands, selon une pratique courante en Europe depuis le début de la Renaissance². Cette mémoire existe donc bien. Et le souvenir des morts s'accompagne toujours de celui des mourants, car leur vie nous intéresse, intimement. Mais tous ces pasteurs, du moins ceux qui ont échappé aux « Fers » et aux « Feus », sont-ils morts différemment des autres hommes ? Rien n'est moins sûr. Le rite de passage³, à quelques différences sacramentelles près (ni confession, ni viatique, ni

¹ *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, Compagnie des Libraires, 1734, t. I, article « Beaulieu », p. 488.

² Recoupant de nombreuses pratiques d'écriture, ces biographies pastorales se partagent entre textes manuscrits ou publiés, en latin ou en français. On a restreint ici l'étude aux récits publiés en français.

³ L'expression renvoie aux travaux fondateurs d'A. Van Geniep (*Les rites de passage*, Paris, Picard, 1981 [1909]), même si celui-ci n'accorde pas à la scène de l'agonie un tel rôle sur le plan social.

extrême-onction sur le lit d'honneur des protestants), n'est pas profondément modifié par la Réforme, qui propose peut-être aux chrétiens une nouvelle façon de concevoir la mort, mais qui n'invente pas réellement une nouvelle façon de mourir¹. L'histoire des mentalités collectives, qui a su en définir le *scenario*, confirme largement la prégnance d'une seule belle mort chrétienne dans l'Europe moderne, en dépit des spécificités confessionnelles². Il existe en revanche un type de récit original, et dont il n'y a pas de véritable équivalent, c'est le récit de la mort des pasteurs, configuré comme tel après avoir été arraché aux biographies. Il constitue même un sous-genre original de la littérature d'édification protestante³, qui prend la forme, sous le régime de l'édit de Nantes, d'une courte monographie, publiée sous le titre topique de *Dernières heures* ou de *Derniers moments* et dont l'histoire reste à faire.

I. Le thanatographe

L'historien dont il est ici question est d'abord au sens propre un témoin, car la chronique de ces agonies se fonde exclusivement sur le principe de l'observation directe des choses. Il s'agit de rapporter ce qui a été vu et

¹ La question du deuil (voir M. Carbonnier-Burkard, « Larmes réformées », *De l'Humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme. Mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse*, textes recueillis par M. Magdeleine, M.-C. Pitassi, R. Whelan et A. McKenna, Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1996, p. 193-206) et celles des funérailles (voir M. Engammare, « L'inhumation de Calvin et des pasteurs genevois de 1540 à 1620. Un dépouillement très prophétique et une pompe funèbre qui se met en place », *Les funérailles à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002, p. 271-293), conduisent à nuancer ce propos, mais sans l'infirmier. J. Delumeau explique très bien l'inflexion progressive de l'ecclésiologie réformée dans le cadre particulier de l'accompagnement des mourants (voir *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, p. 467-473).

² Voir en particulier M. Vovelle, *Mourir autrefois, attitudes collectives devant la mort au XVI^e et XVII^e siècles*, Archives, Gallimard/Julliard, 1974 ; Ph. Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977 ; *Autour de la mort*, Annales ESC, 31^e année, n^o 1, janvier-février 1976 ; J. Mc Mannors, *Death and the Enlightenment. Changing Attitude to Death in Eighteenth-Century France*, Oxford University Press, 1985.

³ La littérature hagiographique catholique, qui offre à l'âge classique une représentation très proche de l'agonie (voir C. Cagnat, *La mort classique. Écrire la mort dans la littérature française en prose de la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Champion, 1995), intègre toujours le moment de la mort au récit de vie édifiant, ce qui constitue une différence majeure sur le plan de la conception comme de la réception du livre.

entendu par soi-même. En ce sens, c'est déjà là une autopsie, pour reprendre le fameux concept popularisé par Hérodote dans ses *Histoires* et souvent redéfini à leur façon par nos auteurs¹. Devant relater la mort, ils se présentent ainsi toujours eux-mêmes comme « ayant été témoin oculaire de tout ce qui s'y est passé² » et ils en appellent même parfois à d'autres témoignages venant corroborer le leur : « ce qui est ici rapporté est conforme à la vérité, et sera reconnu par la multitude de témoins qui ont entouré son lit pour l'ouïr, et apprendre à mourir³ ». Et quitte à ne pas tout dire, ils refusent toujours de déroger à cet impératif moral, comme le révèlent certains scrupules au moment de la rédaction⁴. Le biographe, même s'il se doit d'être « quelque un qui ait cognu privément⁵ » le mort, pour reprendre la formule d'Oswald Myconius à propos d'Ulrich Zwingli, ne requiert donc pas de ce point de vue la même compétence que le thanatographe, qui a pour charge spécifique de « recueillir ce qui s'est passé de plus remarquable durant les dernières heures⁶ ». Légitimé par sa seule présence dans la chambre au cours de l'agonie, il endosse ce rôle de chroniqueur obituaire comme une charge pieuse, un devoir communautaire, assumé en conscience par un individu choisi à l'intérieur du groupe. Wolfgang Capiton, en charge du récit de la vie du réformateur bâlois Jean Œcolampade, réclame ainsi à Simon Grynée, celui qui a « humé son dernier soupir » et « clos les yeux de l'ami⁷ » le récit exact de sa mort, qui prend la forme d'un témoignage épistolaire. Dans un cadre moins

¹ Voir à ce sujet les analyses de F. Hartog développées dans *Le miroir d'Hérodote* (Paris, Gallimard, 1980) et récemment poursuivies dans « Le témoin et l'historien » (*Gradhiva* n° 27, 2000, p. 1-14).

² Gigord, Lausanne, 1740, p. 18. Les références de ces récits de mort pastorales données en notes seront toujours ainsi abrégées : le nom du mort (et non celui du thanatographe) suivi des coordonnées (lieu et date de publication) de l'édition consultée. Il en sera de même des recueils de *Dernières heures* (le nom de l'éditeur se substituant à celui du mort quand le recueil est cité en tant que tel). Pour plus de détail, voir la bibliographie en fin d'article.

³ Du Moulin, Sedan, 1658, p. 19.

⁴ « Il seroit à souhaiter que l'on put entrer dans un plus grand détail, de tout ce qui se passa entre luy et ses charitables consolateurs. Mais comme celuy qui fait ce triste récit n'y a pu assister : ayant été occupé pour le public, il n'est pas en état de rendre un compte exact. Il ne fut pas même présent, lors qu'il donna sa bénédiction à sa famille. » (Du Bosc, Rotterdam, 1694, p. 162).

⁵ Zwingli, 1562, Fol. f7 recto.

⁶ Bonafous, Montauban, 1676, p. 35.

⁷ Œcolampade, 1562, Fol. f1 verso.

solennel, on voit la famille du pasteur montpelliérain Jean Gigord réclamer à un dénommé Pierre Prunet « Etudiant en Théologie, qui étoit logé chés lui, et qui l'assista toûjours pendant le cours de sa maladie¹ » d'en rapporter les dernières paroles. D'un siècle à l'autre, le protocole est comparable, même si le cadre ecclésial n'est plus du tout le même.

Ce sont les consistoires ou les familles qui confient *a posteriori*, c'est-à-dire quelques jours ou quelques semaines après la mort, cette charge à un des témoins, dont on peut tout de même supposer qu'il a été fortement pressenti par l'entourage. Par la suite, quand cette pratique se normalise, c'est au cours de l'agonie que ce témoin, désormais privilégié par rapport aux autres spectateurs, est explicitement désigné. Il revient parfois au mourant lui-même de choisir sur son lit de mort l'historiographe de sa propre agonie. Le pasteur André Rivet désigne ainsi nommément sa nièce, M^{lle} Du Moulin, qui est chargée de recueillir ses dernières paroles et, par synecdoque, de relater ses derniers moments².

Lorsqu'il s'agit de la mort des fondateurs de la Réforme en Europe, ces chroniqueurs, issus du cénacle, ont généralement un nom perpétué par l'Histoire : on pense en particulier à Philippe Melanchthon relatant la mort de Luther, ou bien à Théodore de Bèze rapportant celle de Calvin. La mort du maître spirituel est racontée par le disciple le plus important. Il faut dire que la fonction testimoniale du récit se double de la poursuite d'une mission apostolique en pleine expansion. Mais cette autorité de l'auteur est souvent battue en brèche par la suite, lorsque le modèle des *Dernières heures* prend sa forme définitive. On apprécie mieux alors la figure de cet écrivain de circonstance qui ne se pare pas du nom d'auteur, même s'il doit se faire le garant de ce qu'il relate, de façon à « rendre témoignage et certification de la vérité³ ». Son nom, qui n'est que très rarement divulgué par des pages de titre laissant à celui du mort la meilleure place, n'apparaît, pour qui sait lire, qu'entre les lignes ou même pas du tout. Il reste alors au mourant à garantir l'authenticité du récit au moyen d'une hypothétique « lettre de créance⁴ », ou bien de son propre testament, dont la publication en bonne et due forme constitue une autre façon d'officialiser la mort. On comprend mieux pourquoi il arrive au rédacteur de préférer l'anonymat, soit pour refuser toute forme d'ostenta-

¹ Gigord, Lausanne, 1740, p. 18.

² Rivet, Sedan, 1651, p. 38.

³ Œcolampade, 1562, Fol. f6 *recto*.

⁴ Rivet, Sedan, 1651, p. 33.

tion malvenue¹, soit pour témoigner d'une rédaction collective², soit encore pour avouer qu'il n'a été qu'une main animée par un mourant qui dicte en conscience le récit – *facta et dicta* – de sa propre mort³. De là à faire de ces mourants les mémorialistes de leur agonie, il n'y a qu'un pas⁴.

Cet historien amateur fait donc impérativement partie des familiers, un étudiant, un ami ou un parent proche. Les fils aînés, quand ils existent, se font très souvent au XVII^e siècle les historiographes de la mort paternelle. La transmission d'une mémoire privée, sous la forme d'un « petit monument⁵ » familial, se double alors de la transmission symbolique d'une charge publique, celle du ministère de l'Évangile, qui échoit souvent à ces fils perpétuant jusque sur la chaire le nom et le prénom de leur père⁶. Les récits de Jean Daillé fils ou de Pierre du Moulin fils en offrent une illustration exemplaire. Ils témoignent de cette confusion progressive entre commémoration ecclésiale et souvenir familial sous le régime de l'édit de Nantes. Comme si le déclin inéluctable des Églises protestantes en France pouvait être symboliquement compensé par la perpétuation de ces familles pastorales !

Tous ces écrivains affichent les mêmes partis pris en matière de style. Ils font preuve de la même abnégation rhétorique censée pouvoir garantir, du côté d'un « récit fidèle et naïf⁷ », la vérité d'une agonie qu'on ne cherche pas à parer, comme dans les oraisons funèbres, des oripeaux de l'*encomium*. Et s'il leur faut bien donner à voir et à entendre, c'est sans jamais recourir aux artifices de l'*enargeia*. Il en va de la vérité historique, comme on le sait depuis l'Antiquité. Antoine de La Faye en offre un aperçu conforme en 1610 : « La maniere de bien proceder, et se bien

¹ Le récit de Ch. Ancillon reprend ainsi un mémoire manuscrit, composé par « un ministre d'une des principales Églises Françaises de Brandebourg et qui veut rester anonyme » (Ancillon, Bâle, 1698, p. 415-416).

² Drelincourt, Genève, 1670, p. 1-2.

³ Les biographies de Calvin et Bèze le font ainsi figurer en bonne place, mais c'est une pratique qui tend par la suite à se raréfier.

⁴ Voir *infra* les réflexions de N. Kuperty-Tsur au sujet des limites imparties à l'autobiographie.

⁵ Daillé, Genève, 1671, p. 2.

⁶ L'existence de véritables « dynasties pastorales » est un trait caractéristique de la sociologie protestante au XVII^e siècle (voir É. Labrousse, *La révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1990, p. 37). Pour l'étude d'un cas particulier, celui des Drelincourt père (Charles) et fils (Laurent), on renverra à l'introduction de notre édition des *Sonnets Chrétiens* de Laurent Drelincourt (Paris, Champion, 2004).

⁷ Drelincourt, Genève, 1670, p. 2.

conduire en telles affaires, et qui est la plus recommandable, semble estre (comme de fait elle est) celle qui se contentant, de reciter les choses nüement, et simplement, se propose plutost de profiter que de plaire, et qui y est tellement ajustee et appropriee qu'elle n'y augmente rien, qu'elle n'en oste rien, et qu'en somme elle ne les empire en rien¹ » ; de la même façon que Jean Daillé fils en 1670 : « on s'est contenté de faire une narration toute simple et toute nüe, sans y apporter aucun ornement de langage, et les lecteurs auraient tort de chercher icy des fleurs ou des traits d'esprit, ou les autres charmes de l'éloquence, puis ce que ce n'est pas ce qu'on attend d'une relation purement historique comme celle-cy² ».

Ce sont là des lieux communs repris de génération en génération, mais ils se vérifient en grande partie durant toute la période étudiée³ et ces récits ne lorgnent pour ainsi dire jamais du côté des fictions, celles qui se reconnaissent comme telles, ou bien qu'on dénonce comme telles. Il faut ajouter que ces récits de mort « naïfs », dont la valeur documentaire est toujours attestée, autorisent plusieurs types de réécriture, assumés à leur façon par les panégyristes et les éditeurs. Il appartient en effet aux premiers, empruntant la *persona* rhétorique de l'orateur idéal⁴, de faire jouer les mécanismes de l'amplification pour convertir cette autopsie en oraison funèbre⁵. Il appartient aux seconds de manipuler à leur guise ce texte sans auteur. Au gré des rééditions, ces récits sont ainsi réécrits, modernisés⁶ et raccourcis⁷ sans vergogne, toutes procédures encouragées

¹ Bèze, Genève, 1610, p. 6.

² Daillé, Genève, 1671, p. 2.

³ Voir M. Foisil, « Sainteté et constance face à la mort au temps de Louis XIII », *Mélanges à P. Chaunu. La vie, la mort, la foi*, Études réunies par J.-P. Bardet et M. Foisil, Paris, PUF, 1993, p. 340.

⁴ Voir *infra* les analyses de B. Petey-Girard consacrées aux oraisons funèbres de Guillaume du Vair.

⁵ C'est un passage de relais dont rend parfaitement compte Myconius au sujet de Zwingli : « Je desire qu'il vienne quelqu'un cy apres, qui racoutre et embellisse par un recit autant veritable que beau, et elegant, ainsi que le profit des gens studieux, et la dignité d'un homme tant excellent le mérite » (Zwingli, 1562, Fol. g11 verso).

⁶ « Tout en conservant sans aucun changement celles des paroles des mourants que nous avons citées, nous avons cru pouvoir abrèger certaines parties du récit qui nous ont paru moins édifiantes, et retoucher un peu le style sans lui ôter son caractère » (Guers, 1824, Préface, n.p.).

⁷ « Non seulement on a retranché tous les discours que l'on a jugé inutiles, mais on a supprimé toutes les particularitez que l'on n'a pas estimé dignes d'avoir place dans son Histoire » (Widerhold, 1681, Avertissement, n.p.).

par le statut infra-littéraire d'un document vrai souvent directement tiré d'archives familiales ou consistoriales.

II. Une autopsie *ante mortem*

Prenant comme paradigme la biographie à l'antique, dont les *Vies* de Plutarque offrent le modèle canonique, l'écrivain n'a plus qu'à rajouter un dernier chapitre à sa chronique biologique. Le récit de vie se métamorphose alors en récit de mort, sur le modèle romain de l'*exitus virorum illustrium* appliqué au domaine pastoral, après qu'il a longtemps servi à l'hagiographie catholique¹. Théodore de Bèze en offre depuis Genève un modèle décisif avec son *Discours [...] contenant en bref l'histoire de la vie et mort de maistre J Calvin*. D'abord publié en 1564 sous la forme d'un petit opuscule *in octavo* qui accorde proportionnellement au récit de mort la meilleure place, cette vie de Calvin, qui va constituer en France un véritable modèle de biographie protestante, est ensuite très largement augmentée et passe au rang de préface dans l'édition posthume de 1565 des *Commentaires sur le Livre de Josué*², ce qui en modifie la nature.

C'est parce qu'elle est à l'origine du projet biographique que la mort du pasteur fait toujours l'objet d'un récit spécifique³, souvent rédigé en premier, mais placé à la fin selon les règles d'une narration strictement chronologique. Elle n'en perd pas pour autant toute visibilité. Signalée par le titre à rallonge de la tradition latine (*De vita et obitu*), elle est presque systématiquement mise en exergue à l'intérieur du livre au moyen d'un sous-titre ou bien d'une note marginale, pouvant venir en aide au lecteur impatient. Abel Rodolphe de Ladevèze le note avec humour dans la préface de son *Abrégé de la vie de Monsieur Claude*, dont la publication en 1687 gêne les habitudes du lecteur à la recherche d'un tel récit de mort :

Ma première pensée n'avait été que de donner au public ce qu'il nous a dit de pieux dans le cours de sa maladie, et il est vrai que c'est la période la plus

¹ Voir P. Boglioni, « La scène de la mort dans les premières hagiographies latines », *Essais sur la mort*, Travaux d'un séminaire de recherche sur la mort, sous la direction de G. Couturier, A. Charron et G. Durand, Montréal, Fides, 1985, p. 272.

² Voir l'article de D. Ménager consacré à la conception et la diffusion de ce récit à trois temps (« Théodore de Bèze, biographe de Calvin », *BHR*, 45, 1983, p. 231-255).

³ *Ibid.*, p. 234.

importante de nos jours en ce monde ; je suis persuadé qu'il y a bien des gens qui me feraient grâce pour le reste de sa vie dans l'impatience où ils sont de sçavoir ce que cet excellent serviteur de Dieu a dit à l'heure de la mort : si leur désir est trop violent, ils pourront se satisfaire en commençant la lecture de cette histoire par l'endroit qui la doit finir¹.

Ce désir légitime de la part du lecteur protestant s'explique facilement par la diffusion précoce de récits de mort *stricto sensu*, à côté des biographies. Les morts des réformateurs allemands donnent lieu à de telles publications immédiates², dont celle de Luther, qui en offre le premier exemple notable en français³. Mais cet exemple rare ne doit pas tromper. Les récits de mort de pasteurs, configurés et titrés comme tels, ne se diffusent que beaucoup plus tard en France, puisqu'ils ne trouvent leur forme définitive que dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Succédant de plusieurs décennies à la mise en valeur des circonstances du décès dans les biographies pastorales, la conception de ces monographies traduit pourtant une innovation remarquable sur le plan éditorial.

Jusqu'à plus ample informé, c'est à un éditeur sedanais, François Chayer, que l'on doit cette initiative en 1651, année où il publie

¹ Claude, Amsterdam, 1687, p. 4.

² La mort de Ph. Melanchthon en offre un exemple caractéristique sur le plan éditorial, avec une double version du récit de mort, en latin (*Brevis narratio exponens quo fine vitam in terris suam clauserit reverendus vir D. Philippus Melanchton, unacum praecedentium proxime dierum et totus morbi, quo confectus est brevi descriptione, conscripta a professoribus Academiae Witebergensis qui omnibus quae exponuntur iaterferunt*, Wittenberg, P. Seitz, 1560) et en allemand (*Kurtzer bericht wie des Ehrwirdig unser lieber Vater und Praeceptor Philippus Melanchthon sein leben hie auff Erden geendet und gantz christlich beschlossen hat. Mit kurzer erzehung was sich etliche tage zuvor mit Ihm in seiner Schwachheit zugetragen hat*, Wittenberg, 1560) qui précède la biographie en bonne et due forme (J. Camerarius, *De Ph. Melanchthonis ortu, vita et morte*, E. Volgelin, 1566). Tous ces textes étant distincts de l'oraison funèbre en elle-même (*Oratio funebris in obitum incomparabilis viri D. Philippi Melanthonis habita in Academia tubingensi, die XV. Maii, Tübingen, V^o U. Morhard, 1560*).

³ *Le trespas de M. Luther* (s.l., 1546), qui reprend un témoignage contemporain, doit être ainsi distingué de la biographie composée par Ph. Melanchthon, dont la traduction française ne paraît que trois ans plus tard (*Histoire de la vie et faitz de venerable homme M. Martin Luther*, Genève, J. Girard, 1549). Voir à ce sujet W. G. Moore, *La Réforme allemande et la littérature française*, Strasbourg, 1930, p. 380 et 464.

concurrentement les *Dernières heures de Monsieur Rivet*¹ et les *Dernières paroles de Monsieur Gigord*. L'hésitation sur le titre, qui traduit en fait un tournant sur le plan éditorial, ne doit pas tromper : on a bien affaire au même type de récit². La mort du pasteur montpellierain Jean Gigord joue ici un rôle crucial. Le récit de sa mort (le 2 janvier 1646), entrepris par l'étudiant Pierre Prunet, relève en effet d'abord d'un usage privé, comme en témoigne volontiers l'éditeur : « il avoit fait ce recueil pour se satisfaire apres sa perte, et pour contenter le desir passionné des parens de feu Monsieur Gigord, qui l'en sollicitoient instamment³ ». En cela il n'a absolument rien de novateur, puisqu'il reconduit une pratique traditionnelle, celle d'un mémoire manuscrit à usage strictement familial⁴. En revanche, le choix de la part d'un éditeur sedanais, diffusé par Louis Vendosme à Charenton, de publier quelques années plus tard le récit, rédigé par un inconnu, de la mort d'un homme qui, en dépit de son nom⁵, ne bénéficie d'aucune renommée notoire, est le premier signe tangible d'un changement de stratégie sur le plan éditorial.

Ces deux publications de 1651 marquent en fait l'éclosion d'un genre nouveau, celui des *Dernières heures*, qui va connaître une diffusion discrète, mais très régulière en France jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, période durant laquelle il connaît une assez grande stabilité, tant

¹ Cette édition reconduisant à l'identique celle d'un libraire hollandais parue la même année (voir bibliographie), elle ne peut véritablement être mise au crédit de l'éditeur sedanais. C'est la parution concomitante des deux textes, qui constitue en revanche un choix décisif.

² On ne trouve auparavant qu'un seul exemple notable dans le monde réformé d'un récit composé et titré de la même façon. C'est le *Testament, codicile et dernières heures de Messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marly. Auxquelles pour la conformité du sujet a été joint son traité de la vie et de la mort, ses larmes et le discours de la mort de Dame Charlotte Arbaleste son épouse* (La Forest, J. Bureau, 1624). Rédigé par J. Daillé, mais publié de façon anonyme, le récit de mort se retrouve ensuite dans plusieurs recueils, attestant là de l'autorité morale et spirituelle du politique dans la mémoire protestante.

³ Gigord, Sedan, 1651, p. 3.

⁴ Voir par exemple le récit de la mort d'Agrippa d'Aubigné, fait par Renée Burlamachi pour sa famille restée en France (*BSHPF*, t. XLII, 1893).

⁵ Il a beau être le fils d'un autre Jean Gigord, dont le rôle s'est avéré décisif dans la fondation de l'académie de théologie protestante de Montpellier, il ne s'est pas pour autant imposé comme un pasteur influent. Voir H. Bost, « Jean Gigord (1564-1616) et l'académie de théologie protestante de Montpellier », *Ces Messieurs de la RPR Histoires et écritures de huguenots, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Champion, 2001, p. 19-46.

du point de vue de la forme que du contenu. Ce type de récit se retrouve encore durant la période du refuge en Suisse et en Hollande, mais il perd alors progressivement son identité générique pour se voir à nouveau annexer aux biographies¹, comme c'était le cas au XVI^e siècle. On a donc là un genre de la littérature pieuse dont la vie est relativement brève (un demi-siècle environ), mais qui réussit à se survivre à lui-même (durant près de deux siècles) au prix d'une manipulation éditoriale.

Ces *Dernières heures*, par leur brièveté, se prêtent en effet très vite à la collection et à la compilation sous forme de recueils, qui ont fait beaucoup pour leur succès en modifiant leur réception. Il faut rappeler que le travail de compilation, inhérent à l'histoire de la biographie historique, opère logiquement dans le cadre qui nous intéresse. Ce que les *Vitae theologorum* de Melchior Adam² et le *Theatrum* de Paul Freher³ dans une moindre mesure, accomplissent tardivement et dans le cadre de l'érudition savante, de petits recueils vont l'accomplir très tôt et dans le cadre de l'édification populaire. Les premiers compilent les vies latines d'hommes célèbres pour assurer la transmission d'un savoir encyclopédique dans la République des lettres, les seconds ne retiennent que quelques récits de mort en français, dont la portée exemplaire sert les intérêts des Églises protestantes dans les familles.

La célébration de la mémoire des grands réformateurs initie très tôt ce genre de pratique. C'est la triade Luther-Zwingli-Æcolampade qui l'inaugure en français (1555-1562), suivie beaucoup plus tard du couple Calvin-Bèze (1681), mais seulement lorsque la mode de ces récits édifiants se sera imposée. Et ce n'est logiquement qu'à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle qu'on voit fleurir les recueils de *Dernières heures*, dont la diffusion va se poursuivre jusque dans les premières décennies du XIX^e siècle. Le premier recueil, composé de quatre récits juxtaposés, est d'abord publié en France (Grenoble, 1660) puis en Suisse (Genève, 1666), une dizaine d'années après l'apparition d'un genre dont

¹ Voir Claude, Du Bosc, Ancillon et Beausobre.

² La seconde partie de ses *Vitae* (*Decades duae, continentes Vitas theologorum exterorum Principum, qui superiori seculo ecclesiam Christi voce scriptisque propagarunt et propugnarunt*, Franfort, Maximilien à Sande, 1705) comporte ainsi huit biographies pastorales.

³ *Theatrum virorum clarorum, in quo vitae et scripta theologorum, jureconsultum, medicorum et philosophorum tam in Germania quam aliis Europae regionibus (...) a saeculis aliquot ad haec usque tempora florentium, Noribergae, Impensis J. Hofmanni, 1688.*

il vient consacrer l'existence. Excluant les premiers réformateurs, il s'ouvre par les *Dernières heures* de Philippe Duplessis-Mornay¹, suivies de celles de quelques pasteurs de l'âge classique (Gigord, Rivet, Du Moulin et Drelincourt) et se voit très tardivement complété de deux autres récits de moindre importance².

D'abord initiés par des éditeurs-compileurs, ces recueils prennent ensuite une forme plus raffinée. Entrepris à l'époque du refuge sous la responsabilité éditoriale de pasteurs, d'abord en Hollande (P. de La Roque, 1706), puis en Suisse (J. Salchli, 1740), ils sont précédés de longues préfaces ou de traités liminaires qui en spécifient bien l'usage dans la piété réformée. Le pasteur de Lausanne Jacob Salchli propose ainsi un « Discours préliminaire sur l'utilité de cet ouvrage, et sur le fondement de notre salut et de nos espérances dans la vie et dans la mort » de près de cent pages. Il s'agit là pour lui de mettre en perspective les différents récits proposés, de les abstraire en quelque sorte de l'Histoire, et de créer, en dépit des différences géographiques, politiques et sociales, un effet de répétition à l'identique. Cet archétype de la belle mort pastorale, au-delà de toute forme de commémoration, doit servir à l'édification des fidèles.

Le succès de ces recueils en France sous le régime de l'édit et dans l'Europe du refuge témoigne d'un mouvement de fond qui excède de beaucoup le sort éditorial de nos seuls récits. C'est la mode des préparations à la mort, aussi bien catholiques que protestantes, dont le climax se situe dans le dernier tiers du siècle³, qui leur confère un tel rôle dans la littérature de piété réformée. Ils viennent ainsi concurrencer le renouveau de la littérature hagiographique catholique, elle aussi adossée aux préparations à la mort. On pense par exemple aux différents ouvrages du

¹ Voir n. 2, p. 133.

² Il revient à l'éditrice S. Guers, qui fait figurer ce recueil de *Dernières Heures* dans le premier tome du *Conservateur Chrétien*, de l'enrichir des morts des pasteurs Rieu (1824) et Juvet (1825).

³ Voir à ce sujet H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Paris, A. Colin, 1968, t. IX, ch. IV « L'art de mourir », p. 331-380 ; R. Chartier, « Les arts de mourir. 1450-1600 », *Autour de la mort*, p. 64 ; D. Roche, « « La Mémoire de la mort ». Recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France au XVII^e et XVIII^e siècles », *ibid.*, p. 76-119.

père Lallemand¹ parus précisément dans ces années où le modèle des *Dernières heures* s'impose, peut-être même en réaction. Pierre de la Roque en fait d'ailleurs un de ses modèles explicites pour composer son recueil de 1706, paru sous le titre de *Recueil de diverses dernières heures édifiantes, choisies et mises en ordre pour la consolation des âmes fidèles*².

L'ensemble des récits déjà publiés étant vite circonscrit, on assiste à une véritable chasse aux manuscrits. Les éditeurs font ouvertement appel à la générosité des familles, susceptibles de fournir de tels documents privés pour l'édification des fidèles. C'est un appel à contribution que l'on repère dès le recueil de 1666³ et dont on trouve encore un écho dans un des derniers, paru à Genève en 1824, au moment où cette littérature pieuse est désormais sur le point de s'épuiser⁴.

¹ P. Lallemand, *Les Saints Désirs de mort, ou Recueil de quelques pensées des Pères de l'Eglise, pour montrer comment les Chrétiens doivent mépriser la vie et souhaiter la mort* [1673], suivi du *Testament spirituel, ou prière à Dieu pour se disposer à bien mourir* [1670], des *Prières courtes et ferventes en forme de litanies, tirées des Ecritures Saintes*, de l'*Eloge, ou Abrégé de la vie de sainte Geneviève, Patrone des malades et des mourants* [1663], des *Considérations pour se préparer à la mort* [1663], et de *La Mort des Justes, ou Recueil des dernières actions et des dernières paroles de quelques Personnes illustres en sainteté, de l'Ancienne et de la nouvelle Loi. Pour servir de modèle à ceux qui veulent apprendre à bien mourir* [1672], Nouvelle Édition, Paris, Claude Herissant Fils, 1754.

² S'adressant à un public hollandais, P. de La Roque ne reprend pas le fonds traditionnel des morts pastorales. S'il met en exergue la mort d'A. Rivet, il l'accompagne de huit autres récits très hétéroclites. Tout en privilégiant les ministres locaux (Sappius, Undereik), il n'hésite pas à associer d'autres figures célèbres, comme le théologien J. Knox (mort en 1572) et la reine Marie (morte en 1694), ou bien anonymes, comme Mesdemoiselles Huyghens (morte en 1680) et Walbek (morte en 1695).

³ « Ayant esté prié par plusieurs personnes de faire imprimer un recueil de ces Dernières heures, j'ay esté bien ayse de satisfaire leur curiosité et leur dévotion : si quelques personnes pieuses prennent le soin de m'en adresser d'autres, j'auray celui-là de les y joindre et de contribuer de tout ce qui dependra de moy pour leur satisfaction. » (J. Nicolas, 1660, « Le Libraire au lecteur », n.p.)

⁴ « Nous prions les personnes qui seraient en possession de récits édifiants, tels que ceux-ci, soit qu'ils eussent été anciennement publiés, soit qu'ils fussent encore inédits, de vouloir bien nous les transmettre, si du moins elles ont le désir de voir paraître un second cahier semblable à celui-ci » (Guers, 1824, Préface, n.p.)

III. Éléments de rhétorique obituaire

On peut dire que le récit de mort possède la valeur rhétorique d'une preuve logique et objective¹, et plus précisément celle d'un exemple qui doit pouvoir priver les catholiques d'arguments polémiques tout en offrant aux fidèles protestants des modèles à imiter. « Conforme à la vérité² », le témoignage historique vient lutter contre le mensonge de toutes les fictions. Entonné depuis l'origine des controverses religieuses, il faut dire que l'air de la calomnie a fait de la mort des pasteurs un de ses couplets favoris. Et puisqu'on meurt comme on a vécu, voilà un document précieux pour faire, ou défaire, la bonne renommée d'un homme. Les thanatographes en ont bien conscience :

si est-ce toutesfois qu'il faut avoir égard a ce que la bonne réputation des gens de bien soit conservée, et ne permettre pas que les méchans ayent la liberté de les difamer a leur apetit sans estre repris³.

Les catholiques ont en effet compris depuis longtemps que la personne, sinon le corps de l'hérésiarque, pouvait devenir le lieu même de la controverse⁴. C'est pourquoi ils ont tenté d'accréditer le contre-exemple d'une mort affreuse, dernier chapitre d'une légende « plombée » qui reprend, en l'inversant point par point, le scénario hagiographique. Les vies et les morts de Calvin et de Bèze sont devenues, à leur façon, de véritables sous-genres de la narration calomnieuse⁵. Le relaps Jérôme Hermes Bolsec s'y est particulièrement illustré, plus de dix ans après la

¹ Gigord, Lausanne, 1740, p. 18.

² Du Moulin, Sedan, 1658, p. 19.

³ Bèze, Genève, 1610, p. 89.

⁴ J.-R. Armogathe, « Les vies de Calvin au XVI^e et XVII^e siècle », *Historiographie de la Réforme*, sous la direction de Ph. Joutard, Paris-Neuchâtel-Montréal, Delachaux et Niestle, 1977, p. 45.

⁵ Voir J. Laing, *De Vita et moribus atque rebus gestis haereticorum nostri temporis etc.*, Paris, Michel de Roigny, 1581 ; *De Vita et moribus Th. Bezae omnium haereticorum nostri temporis facile principis*, Paris, 1585.

mort du premier¹ et près de vingt-cinq ans avant celle du second², en connaissant un véritable succès de librairie.

Cette mort affreuse qu'on impute aux pasteurs est souvent fulgurante (comme l'apoplexie dont certains affligent Charles Drelincourt³) ; elle peut être dégradante (voir cette « démangeaison de poux et vermine par tout son corps » et cet « ulcère tres-puant et virulent au fondement, et parties honteuses⁴ » dont J. Bolsec accable Calvin dans un chapitre spécialement consacré à ses maladies⁵) ; elle est presque toujours frénétique (on pense au même Calvin « invocant les Diables, jurant, despitant et maugréant » sur son lit de mort⁶). Quant à Théodore de Bèze, sa mort saura venir compléter la légende, comme l'explique toujours Bolsec à son lecteur :

Or tu pourrois esmerveiller que telle histoire ayt esté mise en avant durant la vie d'iceluy Beze. Pour te satisfaire, je te diray que c'est d'autant qu'il y a beaucoup de meschancètez secrettes qu'on a pas peu descouvrir, lesquelles luy-mesme si bon luy semble, adjoustera à ce discours, afin qu'après sa mort on puisse voir sa légende toute entière⁷.

Sous le régime de l'édit de Nantes, la mort des pasteurs est encore au centre de nombreuses controverses. Dans la seconde partie de son traité intitulé *Du faux visage de l'Antiquité*, Charles Drelincourt fait figurer une section intitulée « Sur ce qu'on dit, que les Ministres croient le contraire de ce qu'ils preschent, et qu'ils se rétractent à l'heure de la mort »⁸, qui

¹ *La vie, mort et doctrine de Jean Calvin autrefois Ministre à Geneve, Escrite par M. Hierosme Hermes Bolsec Docteur Medecin, et imprimee à Lyon l'an 1577. Ensemble la vie de Iean Labadie, à present ministre a Geneve*, Lyon, A. Orfray, 1664.

² *Histoire de la vie, mœurs, doctrine et deportements de Theodore de Beze dit le Spectable, grand ministre de Genève (...)*, par M. Hierome Bolsec, Paris, G. Chaudière, 1577.

³ Drelincourt, Genève, 1670, p. 1. L'apoplexie offre en effet un cas typique de mort violente, qui cristallise de nombreuses peurs chrétiennes. Voir également la notice consacrée par Bayle à Christolphe Scheiblerus (*Dictionnaire historique et critique*, éd. cit., t. IV, p. 165).

⁴ Bolsec (Calvin), p. 105.

⁵ « Diverses maladies dont Calvin fut attaqué devant sa mort », *Ibid.*, p. 103-109.

⁶ *Ibid.* p. 107

⁷ Bolsec (Bèze) Épître liminaire, n.p.

⁸ *Du faux visage de l'Antiquité et des nullitez pretendues de la Reformation de l'Eglise*, Genève, J. Ant. et S. De Tournes, 1665, p. 227-237.

est à cet égard très instructive. Il ne se contente pas d'y défendre une fois encore la mémoire de Calvin face à ses nombreux détracteurs, il y évoque un nouvel aspect de la propagande catholique, celui de ces conversions d'abord arrachées par la force¹ et dont on assure ensuite la publicité, sous la forme d'un récit de mort édifiant². Il en est ainsi du livre intitulé *De l'heureux trépas et mort du Sieur Ferrier*³, sorte de reflet inversé des *Dernières heures* protestantes⁴. On n'a plus là affaire à une mort affreuse, proposée sous le régime du blâme, mais à une mort rendue heureuse par la conversion et proposée en exemple à tous les religionnaires, sous le régime de l'éloge.

Charles Drelincourt, qui fait allusion dans le même ouvrage à deux tentatives infructueuses de la part du clergé catholique, venu dès 1652 au chevet des pasteurs Edmé Aubertin (à Paris) et Jean-Maximilien de Langle (à Rouen), doit lui-même se substituer à des témoins restés muets pour rendre compte de leurs derniers moments⁵. Il justifie donc là tacitement l'usage des *Dernières heures* comme une arme de dissuasion efficace face à la violence et à la calomnie.

En fonction de son adaptation aisée aux situations rhétoriques, l'argument *contra* utilisé face aux adversaires catholiques, devient un argument

¹ Cela fait partie de l'arsenal des arrêts juridiques pris à l'encontre des protestants dans les décennies qui précèdent la révocation. J. Claude en donne un aperçu dans un opuscule anonyme : « Un autre [Arrest du 18 Septembre 1661 et 12 May 1665] donne la liberté aux Prestres et aux maires d'entrer dans nos maisons, et de venir jusques à nos lits, lorsque nous sommes mourans ou malades pour nous solliciter à changer de Religion, ce qui est la dernière de toutes nos afflictions, qu'il ne nous soit pas permis de mourir en repos » (*Relation succincte de l'estat où sont maintenant les Eglises reformées de France en l'an 1666*, s.l.n.d., p. 17).

² « Il ne se faut point étonner si on dit ces choses-là de Calvin, d'Æcolampade, et de plusieurs autres qui sont morts paisiblement en notre Seigneur, il y a plus d'un siecle : Veux que nous voyons inventer en nos jours de semblables impostures » (Ch. Drelincourt, *Du faux visage de l'Antiquité*, p. 232).

³ L'ex-pasteur Jérémie Ferrier est mort catholique le 26 septembre 1626. P. Bayle, dans la notice qu'il lui consacre (*Dictionnaire historique et critique*, éd. cit., t. II, p. 465), ne fait référence à ce récit que par l'entremise du résumé qu'en donne le *Mercure Français* (t. XII, p. 496-500). Il semble aujourd'hui introuvable.

⁴ On trouve d'autres exemples de ce type de récit édifiant après la révocation, comme *L'heureuse mort de Monsieur Paumier, ministre converti à la foi*. Recueillie par Paul-François Hillairet, prêtre de ce diocèse, son intime ami, Poitiers, Jean Fleuriau, s.d. [1695].

⁵ Ces deux récits sont repris par Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique* : voir à Aubertin (éd. cit., t. I, p. 379-380) et à Langle (*ibid.*, t. III, p. 53).

pro face aux fidèles protestants. L'ecclésiologie réformée, qui a toujours distingué la doctrine (tout entière dans les livres) et la personne, accorde pourtant à la vie des réformateurs une valeur exemplaire. Antoine de La Faye en donne un aperçu éloquent en tête de son *Brief discours* :

Or verrez vous icy de Beze, que vous avez aimé, représenté, et pourrez pretendre de luy encore qu'il soit mort, les exemples de pieté et de la vertu. Car c'est l'un des principaux fruis qui nous revient des discours tels que cetuy-ci, qui contemplans les vies des hommes celebres nous en raportions quelque chose qui nous puisse servir, et que par le moyen des exemples, nous abregions le chemin qui nous mene a la vertu, qui est long par les enseignemens¹.

Ce discours topique, aux allures de Plutarque moralisé, va être parfaitement adapté aux *Dernières heures* pastorales. La mort de Calvin, déjà considérée « comme la couronne et l'ornement de toute sa vie² », offre en effet un abrégé non seulement digne d'admiration, mais d'imitation. S'il n'est pas donné au fidèle de voir de ses propres yeux « un fidèle mourant au Seigneur³ », comme l'y invite crûment Pierre de la Roque dans la préface de son recueil, il lui reste l'usage de tous ces récits vrais qui deviennent des préparations à la mort d'un nouveau genre :

Un autre moyen très utile pour bien mourir, est de considérer avec soin la mort des personnes de piété, qui ont eu une heureuse fin. Elles nous montre par leur exemple cet art difficile, réduit en pratique, et nous font souhaiter de mourir comme elles meurent⁴.

C'est en fait un phénomène de réversibilité des rôles au cours de l'agonie qui permet cette mutation fondamentale. Le pasteur mourant, à qui il appartient de présider sa propre agonie, de consolé devient consolateur, pour la plus grande admiration de ses visiteurs :

¹ Bèze, Genève, 1610, Épître liminaire, n.p.

² Calvin, Genève, 1565, Fol. 13 *recto*.

³ Roger, Amsterdam, 1706, Préface, n.p.

⁴ *Ibid.*

Quoi qu'ils fussent là pour l'exhorter, ils étaient eux-mêmes exhortés, instruits et consolés par son Zèle, par la Constance et par les pensées toutes divines, qui sortaient de sa bouche et qu'il s'appliquait à soi-même¹.

Il ne s'agit pas seulement pour le lecteur de méditer la scène de l'agonie qu'on lui représente fidèlement (selon le schéma de la méditation ignatienne qui accorde à l'image mentale le premier rôle dans la méditation), mais bien de tirer parti de la masse des discours pieux qui l'animent. Les lectures, les explications, les méditations et les prières qui accompagnent l'agonie occupent en effet une place de plus en plus prépondérante dans ces textes². D'abord on se contente de les signaler d'un mot, ensuite on les retranscrit mot pour mot, d'où un phénomène d'inflation sur le plan textuel. Et aux *ultima verba* de la tradition antique se substituent ces « flux de doctes paroles³ » presque ininterrompus jusqu'à l'heure de la mort. Les *Dernières heures* et les *Derniers moments* coïncident alors avec les *Dernières paroles* (Gigord) ou plutôt avec les *Derniers discours* (Morus) du mourant. On est insensiblement passé en un siècle de l'épigraphie à la logorrhée.

La « bouche sanctifiée⁴ » du moribond prédicateur dispense indirectement au lecteur un enseignement spirituel qu'on retrouve sous une forme apparentée dans les préparations à la mort, les instructions familières, les visites charitables et autres consolations spirituelles largement diffusées à la même époque et dont les œuvres de Charles Drelincourt offrent les exemples les plus fameux⁵. Mais la qualité du mourant et l'authenticité des discours rapportés confèrent à cette performance une valeur particulière, comme le dit André Rivet (« laissez entrer, disoit-il, tous ceux qui souhaitent de me voir, car il faut qu'un homme comme moi soit en

¹ Gigord, Lausanne, 1740, p. 31-32.

² C'est là une constante culturelle qui transcende les différences confessionnelles, comme en témoignent les études historiques (voir n. 2) et littéraires (voir en particulier C. Blum, « Le corps à l'agonie dans la littérature française de la Renaissance », *Le corps à la Renaissance. Actes du XXX^e colloque de Tours 1987*, sous la direction de J. Céard, M.-M. Fontaine et J.-Cl. Margolin, Paris, Aux amateurs de livres, 1990, p. 147-160).

³ Rivet, Sedan, 1651, p. 4.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Le Catéchisme* (Charenton, 1642) et *Les Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort* (Charenton, 1651), réédités des dizaines de fois et traduits dans diverses langues, constituent l'avant-garde de son œuvre, très populaire en France et dans toute l'Europe du refuge.

exemple aux autres pour apprendre à mourir¹ ») et comme le théorise Alexandre Morus (« Enfin quand un Pasteur est affligé d'une maladie qui tend à la mort, et qu'il a la liberté toute entière de son esprit ; on doit plutôt l'écouter que l'exhorter : il faut qu'il exhorte les autres² »). D'où l'étonnement possible du lecteur-spectateur entrant dans la chambre : il s'attendait à voir un homme déjà mourant, et voilà qu'il trouve un auteur encore bien vivant !

Il faut alors préciser que ces récits, destinés à tous les fidèles, constituent une lecture très appréciée des pasteurs eux-mêmes, qui viennent y faire leur propre apprentissage, comme Jean Bonafous qui « lisait souvent pour cela les dernières heures des fidèles serviteurs de Dieu³ » et David Ancillon qui fait plusieurs allusions aux derniers moments de Guillaume Farel, dont il avait lui-même composé une vie des années auparavant⁴.

Le livre de Ch. Drelincourt intitulé *Les Visites charitables* en offre sans doute la meilleure illustration. Il comporte en bonne place dans son cinquième volume une « Consolation pour un pasteur malade à l'extrémité⁵ », elle-même suivie d'une « Prière du pasteur⁶ » (prononcée par le visiteur), d'une « Prière du pasteur malade » et de « ses dernières paroles⁷ ». On a là une sorte d'archétype de belle mort spécialement composée à l'usage des pasteurs et qui provoque une série de mises en abyme très instructives. Cette consolation se fonde d'abord elle-même sur la lecture de tous ces récits vrais dont elle propose une version fictive qui en fixe les normes. Mais si l'on tient compte du fait qu'elle est publiée en 1669, soit à la veille de la mort de Ch. Drelincourt, on comprend alors que, dans ce dialogue à deux voix, le rôle du pasteur malade est tenu par anticipation par l'auteur lui-même, qui réclamera sur son propre lit de

¹ Rivet, Sedan, 1651, p. 3.

² Morus, La Haye, 1685, p. 451.

³ Bonafous, Montauban, 1676, p. 49.

⁴ Ancillon, Bâle, 1698, p. 470 et 487. L'ouvrage en question (*L'idée du fidèle ministre de Jesus-Christ, ou la vie de Guillaume Farel*, Amsterdam, 1691), qui s'inspire d'une vie manuscrite d'O. Perrot (*La vie de Guillaume Farel, Pasteur de la Ville de Neufchâstel en Suisse*, ms autographe Bibliothèque des Pasteurs, n° 3459), s'apparente plus à une apologie verbeuse qu'à une autopsie.

⁵ Ch. Drelincourt, *Les Visites charitables ou les consolations chrétiennes, Pour toutes sortes de personnes affligées*, Cinquième et Dernière Partie, Genève, Jean Antoine et Samuël De Tournes, 1669, p. 483-552.

⁶ *Ibid.*, p. 553-561.

⁷ *Ibid.*, p. 562-569.

mort son ouvrage, comme pour vérifier qu'il respecte bien le script de son agonie et pour confondre finalement ses derniers mots inarticulés avec ceux de son personnage éloquent :

Que s'il n'a pu s'exprimer par sa bouche jusqu'au dernier de ses soupirs, comme il l'avoit toujours souhaité avec ardeur ; sa main ainsi élevée sembloit marquer du doigt la 60. de ces *Visites Charitables*, ou l'on trouverait, dans les dernières paroles du Pasteur mourant, ce qu'il avoit dans le cœur, et qu'il eût voulu prononcer alors, si l'Arbitre de ses jours lui en eut donné la force¹.

Tout cela renforce d'ailleurs la « scénarisation » à l'extrême des rituels d'accompagnement et de passage, en faisant des pasteurs les véritables ordonnateurs de la belle mort calviniste, pour eux-mêmes, puis pour leur troupeau².

Avec la conception, la diffusion et la réception des récits de mort de pasteurs, ce qui se joue en France, ce n'est pas seulement l'invention d'un nouveau genre de la littérature pieuse. C'est bien l'émergence progressive, après le culte d'une mort sacrificielle, de l'apprentissage d'une mort sereine, dont le souvenir nourrit d'une autre façon la piété des fidèles réformés³. Les harangues qui ont longtemps exhorté avec véhémence à une mort héroïque, comme celle du pasteur Beaumont dans *Les Tragiques* (« Que fuions-nous, la vie ? que cerchons-nous, la mort ?⁴ »), laissent finalement la place à tous ces gestes et à tous ces discours apaisés, qui sont autant de préparations à une mort naturelle. Car Dieu fait maintenant à ces pasteurs « la grace de mourir au lit d'honneur et les armes à la main⁵ » et non plus sous « les fers, les feux, les couteaux, les tenailles./

¹ Drelincourt, Genève, 1670, p. 58.

² Ce sera l'objet d'une étude complémentaire, consacrée au rituel d'accompagnement dans le cadre de ces morts pastorales.

³ Le récit de la mort sacrificielle constitue le véritable pendant des *Dernières Heures* dans l'imaginaire réformé. Voir à ce sujet l'article de F. Lestringant intitulé « Témoignage et martyre : donner à voir, donner à croire (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Martyrs et martyrologes*, textes réunis par Fr. Lestringant et P.-F. Moreau, *Revue des Sciences Humaines*, n° 269, janvier-mars 2003, p. 111-134.

⁴ A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. critique établie et annotée par J.-R. Fanlo, Paris, Champion, 2003, t. I, *Les Fers*, v. 477, p. 599.

⁵ Drelincourt, Genève, 1670, p. 61.

La rouë et les cordeaux¹ ». Alors ils peuvent bien continuer d'entonner le même chant d'espoir, sur l'air du psaume 17 (« La voici, l'heureuse journée... »), ils ne racontent plus du tout la même histoire. Et ces recueils de *Dernières heures* peuvent même se substituer dans les bibliothèques des familles protestantes au martyrologe de Jean Crespin. Le recueil des « morts-soleil » aura finalement laissé la place à celui des « morts-sommeils »². Autres temps, autres morts... mais la foi reste la même.

Julien GŒURY
Université de Nantes

¹ A. d'Aubigné, *op. cit.*, *Les Fers*, v. 882-883, p. 546.

² On emprunte là à Roland Barthes ces deux expressions utilisées au sujet de Michelet (*Michelet*, Paris, Seuil, 1988, p. 68-69). C'est là une référence que je dois à N. Pellegrin : qu'elle en soit remerciée, ainsi que de tous ses conseils.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie rassemble les récits de mort pastorales publiés sous la forme d'annexes, d'opuscules autonomes et de recueils. Les seules versions françaises ont été ici retenues.

I. Récits de mort (selon la chronologie funéraire)

– Martin Luther (18 février 1546)

Le trespas de M. Luther, s.l., 1546.

Histoire de la vie et faitz de venerable homme M. Martin Luther [...] fidelement rédigee par escrit par M. Philippe Melanchton, Genève, J. Girard, 1549.

– Jean Calvin (27 mai 1564)

Discours de M. Theodore de Besze, contenant en bref l'histoire de la vie et mort de maistre J. Calvin. Avec le Testament et derniere volonté dudit Calvin : Et le Catalogue des Livres par luy composez, s.l., 1564.

Commentaires de M. Iean Calvin, sur le livre de Iosue. Avec une Preface de Theodore de Besze, contenant en brief l'histoire de la vie et mort d'iceluy : augmentee depuis la premiere edition, et deduite selon l'ordre du temps quasi d'an en an, Genève, F. Perrin, 1565.

Ibid., Lyon, A. Cercia, 1565.

Histoire de la vie et mort de feu M. Jean Calvin, fidèle serviteur de Jesus-Christ, par Th. de Bèze, augmentée de diverses pièces considerables, et surtout de plusieurs tesmoignages authentiques de ses adversaires qui servent à sa justification, Genève, P. Chouet, 1657.

Ibid., 1663.

– Guillaume Farel (13 septembre 1565)

Ancillon, D., *L'idée du fidèle ministre de Jesus-Christ, ou la vie de Guillaume Farel*, Amsterdam, 1691.

– Théodore de Bèze (13 octobre 1605)

La Faye, A. de, *Brief discours de la vie et mort de M. Theodore de Beze de Vezelay, personnage tres-renommé. Pasteur et Professeur des Saintes lettres à Genève. Avec le Catalogue des livres qu'il a composez* [traduction P. Solo-meau], Genève, J Cartel, 1610.

– Jean Gigord (2 janvier 1646)

Les dernieres paroles de Monsieur Gigord, pasteur en l'Eglise reformée de Montpellier. Recueillies par Pierre Prunet, Etudiant en théologie, Sedan, Fr. Chayer, 1651.

- *Ibid.*, Grenoble, J. Nicolas, 1658.
- André Rivet (7 janvier 1651)
Les Dernières Heures de Monsieur Rivet vivant Docteur et Professeur honoraire en l'Université de Leyden, et Curateur de l'Echole Illustré, et College d'Orange à Breda. Fidelement recueillies, A Breda, Chez Jean Waesbergue, 1651.
 A Sedan, par François Chayer. Suivant l'Imprimé, A Breda, Par Jean Waesbergue, 1651.
- La bonne vieillesse, représentée en une lettre latine de M^r. André Rivet, etc. à M^r. Guillaume Rivet son Frère S^r. de Champvernou, et traduite en Français par lui-même, peu de jours avant leur mort à l'un et à l'autre. Avec ses dernières heures revues et corrigées*, Utrecht, Jean Waesbergue, 1652.
- Les Dernières Heures de Monsieur Rivet, Ministre de Jesus Christ, et Professeur en Theologie, suivi du Jugement d'un des médecins qui a traité le Malade*, Genève, Jean Ant. et Sam. De Tournes, 1666.
- Pierre Du Moulin (10 mars 1658)
Les dernières heures de M. Du Moulin, Charenton, 1658.
Récit des dernières heures de Monsieur Du Moulin. Décédé à Sedan le 10 Mars 1658, Grenoble, J. Nicolas, 1658.
Les Dernières Heures de Monsieur du Moulin Ministre de la Parole de Dieu, et Professeur en Theologie en l'Academie de Sedan. Decédé au Seigneur le 10. Mars 1658. âgé de quatre-vingt-dix ans. Ensemble le receüil de plusieurs Vers faits à sa memoire, par divers Autheurs, Sur l'Imprimé à Sedan par François Chayer. Et se vendent à Charenton, Par Louis Vendosme fils, 1658.
- Charles Drelincourt (3 novembre 1669)
Les Dernières Heures de Monsieur Drelincourt, Décédé à Paris, le 3 novembre 1669, Charenton, Antoine Cellier, 1670.
Ibid., Quevilly, Pierre Cailloüe, 1670.
Ibid., Genève, I. Ant. et Samuel De Tournes, 1670.
- Alexandre Morus (28 septembre 1670)
Les derniers discours de Monsieur Morus, Amsterdam, Daniel Elzevier, 1680.
Ibid., Genève, I. Ant. et Samüel De Tournes, 1681.
Fragmens de sermons de Monsieur Morus, avec ses dernières heures, La Haye, A. Troyel, 1685.
- Jean Daillé (15 avril 1670)
Abrégé de la vie de M. Daillé, Charenton, S. Perier, 1670.

Les deux derniers sermons de Mr Daillé, prononcez à Charenton, le jour de Pasques, sixième avril 1670, et le jeudy suivant. Avec un Abrégé de sa Vie et le Catalogue de ses Œuvres, Genève, Jean-Ant. et Samuel De Tournes, 1671.

– Jean Bonafous (4 octobre 1676)

Le Testament de Monsieur Bonafous Ministre de la Parole de Dieu dans l'Eglise Reformée de Puylaurens. Avec un recueil de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ses dernières heures, Montauban, Poncet Periot, 1676.

Ibid., 1677 [voir également *BSHPF*, 1863, T. XII, p. 57-70 et 158-169].

– Jean Claude (13 janvier 1687)

Ladevèze, A.-R., de, *Abrégé de la vie de Monsieur Claude Amsterdam, Savouret*, 1687.

– Pierre Du Bosc (2 janvier 1692)

Legendre, R., *La vie de Pierre Du Bosc, ministre du saint Evangile*, Rotterdam, R. Leers, 1694.

– David Ancillon (3 septembre 1692)

Ancillon, Ch., *Mélange critique de littérature, recueilli des conversations de feu Monsieur Ancillon, avec un discours sur sa vie et ses dernières œuvres*, Bâle, König, 1698.

– Isaac de Beausobre (5 juin 1738)

« Mémoire abrégé sur la vie et sur les écrits de M. de Beausobre. Dressé par MFMDSE », in *Histoire critique de Manichée et du manichéisme*, Amsterdam, Fr. Bernard, 1739.

Remarques historiques, critiques et philologiques sur le Nouveau Testament ; par feu Monsieur de Beausobre le Père : Avec la vie de l'auteur, La Haye, P. de Hondt, 1742.

II. Recueils (selon la chronologie éditoriale)

Histoire des vies et faits de trois excellens personnages, premiers restaurateurs de l'Evangile, en ces derniers temps : A savoir, De Martin Luther, par Philippe Mélancthon. De Jan Ecolampade, par Wolfgang Faber Capito et Simon Grynee. De Huldrich Zwingle, par Osvaldus Myconius. Le tout traduit nouvellement de Latin en François, et mis en lumiere, s.l., [P. J. Poullain et R. Houdouyn], 1555.

Ibid., s.l. [Genève, J. Crespin], 1562.

Recueil des dernières heures des sieurs Du Plessis, Rivet, Gigord, Du Moulin. Ensemble une Epistre dudit S^r du Moulin à ses enfans, Grenoble, J. Nicolas, 1660.

Recueil des dernières heures de Messieurs Du Plessis. Gigord. Rivet. Du Moulin. Avec une excellente Epitre dudit Sieur Du Moulin adressée à ses Enfants, au sortir d'une grande Maladie de laquelle il croyait de mourir, Genève, I. Ant. et Samüel De Tournes, 1666.

Les Vies de Jean Calvin, et de Theodore de Beze, mises en françois, Genève, Jean Herman de Widerhold, 1681.

Recueil de diverses dernières heures édifiantes, choisies et mises en ordre pour la consolation des âmes fidèles. Par Pierre de La Roque. Ministre du Saint Evangile à Clèves. Amsterdam, Etienne Roger, 1706.

Recueil des dernières heures de Messieurs De Mornay Du Plessis, Gigord, Rivet, Du Moulin, Drelincourt, et Fabri. Nouvelle édition augmentée d'un discours préliminaire sur l'utilité de cet Ouvrage, et sur le fondement de notre Salut et de nos Espérances dans la Vie et dans la Mort. Par Jean Jacob Salchli, Ministre du Saint Evangile, et Professeur en Théologie dans l'Académie de Lausanne, Lausanne, Jean Zimmerli, 1740.

– Nouvelle édition, augmentée des derniers moments de J.-C. Rieu, Valence, J.-M. Aurel, 1847.

Derniers momens de Duplessis-Mornay, Gigord, Rivet, Du Moulin, Drelincourt et Rieu, Genève, Susanne Guers, 1824.